

# REGARDS sur Sillé le Philippe



# LE MOT DE LA MAIRE



Les pages de ce magazine N°15 retracent les principaux événements de notre commune de mai à décembre 2022. En effet, la commission « Communication » a pris du retard dans la publication du « Regards sur Sillé le Philippe ». Pour autant, il nous paraît nécessaire, pour la mémoire de notre commune, de relater les faits marquants qui s'y sont déroulés.

Avec un printemps où la pluie a fait cruellement défaut puis un été chaud, ensoleillé et parfois caniculaire, les restrictions des usages de l'eau se sont imposées dès le mois de mai.

Avec les nouveaux aménagements rue Principale et rue Neuve, la sécurité routière a été renforcée. Néanmoins, la vitesse excessive de certains usagers reste récurrente...

Soyons vigilants et respectons les règles fondamentales du code de la route afin que chacun puisse circuler en toute tranquillité.

Durant cette période, plusieurs **changements** sont intervenus au sein du **personnel communal**. La **Journée Citoyenne** a retrouvé son format initial. Le **nouveau monument aux morts**, le **city-stade** et le **réaménagement du centre bourg** ont été inaugurés. De **nouvelles illuminations** ont été installées pour les fêtes de fin d'année.

## Des projets pour 2023...

L'**éclairage public** va être mis aux normes avec l'installation d'ampoules LED et d'horloges astronomiques qui limiteront les dépenses énergétiques et financières de la commune.

Un **nouvel adressage** sera mis en place pour répondre aux besoins d'accessibilité des différents services aux citoyens.

La demande de subvention pour l'**aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants** a été renouvelée, pour la 3<sup>ème</sup> fois.

Un **projet de rénovation énergétique** pour l'ensemble des bâtiments communaux situés rue Neuve est à l'étude ; des dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

Bonne lecture !

Claudia DUGAST

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

3	FINANCES COMMUNALES
4 à 6	CITY-STADE
6	INSTALLATION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE SOLAIRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - HYGIENISATION DES BOUES
7	CLÔTURE DES LOGEMENTS COMMUNAUX INSTALLATION DE DEFIBRILLATEURS LOGEMENT COMMUNAL ILLUMINATIONS DE NOËL
8	BANQUET DES AINES BONS DE NOËL
9 à 11	JOURNEE CITOYENNE
12 à 13	FETE DU 14 JUILLET
14	PERSONNEL COMMUNAL
15	CONCOURS DES MAISONS FLEURIES INSTALLATION DE CAPTEURS DE CO2 ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS - RENTREE SCOLAIRE 2022
16 à 17	CANTINE SCOLAIRE
18 à 19	NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS - PLACE DE LA MAIRIE
20 à 23	CEREMONIES COMMEMORATIVES
24	COMICE AGRICOLE 2022 MAISONS FISSUREES
25 à 39	REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG
40	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
41	FERMETURE DE LA TRESORERIE DE SAINT CALAIS LA MISSION LOCALE SARTHE NORD
42	MICRO-FOLIE, C'EST QUOI ? NOUVELLES REGLES D'ADOPTION D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?
43	ADPPSP72
44 à 45	COMITE DES FETES
46	AMICALE ECOLE RENE LANGLAIS
47	AMITIES EN MARCHÉ
48 à 49	GENERATIONS MOUVEMENT - AINES SILLE LE PHILIPPE
50	TENNIS
51	FOOT
52	JEU - NUMEROS UTILES

## FINANCES COMMUNALES

## RESULTAT COMPTABLE 2021

Le Compte Administratif commune 2021 présente :

- un résultat de clôture excédentaire de 1 045 000,63 € en section de fonctionnement
- un résultat de clôture déficitaire de 235 462,98 € en section d'investissement

Compte Administratif commune 2021	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €
Opérations réelles de l'exercice	558 502,07	815 357,57	1 492 597,85	939 797,63
Résultat exercice N		256 855,50	- 552 800,22	
Report N-1		788 145,13	- 15 199,59	
Résultat clôture N		1 045 000,63	- 567 999,81	
Reste à réaliser N		0	- 169 248,38	501 785,21
Résultat global		1 045 000,63	- 235 462,98	

Le Compte Administratif assainissement 2021 :

Il permet le financement des infrastructures et leur entretien (station d'épuration, réseaux d'eaux usées...). Il doit s'autogérer, se compenser voire permettre de créer un « stock » pour les investissements futurs et réparations ponctuelles.

Compte Administratif assainissement 2021	Exploitation		Investissement	
	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €
Opérations réelles de l'exercice	71 035,67	73 869,03	30 926,73	37 715,28
Résultat exercice N		2 833,46		6 788,55
Report N-1		173 908,17		192 365,33
Résultat de clôture N		176 741,63		199 153,88
Reste à réaliser N		0		0
Résultat global		176 741,63		199 153,88

## SUBVENTIONS 2022

Organismes publics :

CCAS	4 000,00
Sous total	4 000,00

Personnes de droit privé :

## COMMUNE

Association de Défense des Patrimoines et Paysages de Sillé le Philippe (ADPPSP72)	150,00
Association de Tennis Sillé (ATS)	400,00
Basket Club (BCSP)	500,00
Comité des fêtes	800,00
FGDON De Sillé le Philippe	400,00
Football (CSSP)	500,00
Générations mouvements	300,00
Coopérative scolaire (OCCE)	1 250,00
Souvenir Français	300,00
Sous total	4 600,00

## HORS COMMUNE

Comice agricole du Gesnois	227,00
Ligue défense des animaux	504,00
Restos du Cœur de la Sarthe	318,00
RASÉD Bonnétable	200,00
Sous total	1 249,00

**TOTAL DEPENSES en € 5 849,00**

## LE POTENTIEL FISCAL de la commune dépend de deux taxes pour 2022.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une augmentation de 1 % applicable sur les taux des 2 taxes TFB et TFNB (Taxe Foncière sur le Bâti et Taxe Foncière sur le Non Bâti).

## Avis d'impôt – Taxes foncières 2022

Taxe Foncière Bâti	Taux 2021	Taux 2022
Commune	43,03 %	43,46 %
Taxe Foncière Non Bâti		
Commune	37,77 %	38,15 %

## CITY-STADE

## TRAVAUX D'INSTALLATION

Le 2 mai 2022 débutent les travaux de terrassement du city-stade suivis de la construction de la plateforme ; travaux réalisés par l'entreprise GUITTON Terrassement de Sillé le Philippe.

Ils se poursuivront par l'installation du terrain multisports, du 7 au 10 juin 2022, par l'entreprise AGORESPACE de Longueil-Annel (60), spécialisée dans la fabrication et l'installation de ce genre de structure.

Deux jeunes étudiants de la commune, **Lucas BARBET**

et **Yoann LETESSIER** ont été embauchés en contrat d'intérim par cette entreprise pour participer au montage de la structure de jeux. Une belle expérience professionnelle au service de l'intérêt collectif.

En complément, une table de ping-pong a été installée tout près du city-stade.

Malgré l'impatience des jeunes, ils ont dû attendre jusqu'au 28 juin, date du contrôle de sécurité, pour pouvoir profiter de ce nouvel équipement.



## INAUGURATION

Le city-stade a été inauguré le **9 juillet 2022** en présence de M. le Sous-préfet, M. le Sénateur, Mme et M. les Conseillers départementaux, M. le Président de la Communauté de communes, Mme la Maire et son équipe municipale, des entreprises et de nombreux Silléens.



A cette occasion, les jeunes de la commune ont été invités à venir participer à des animations organisées par l'entreprise AGORESPACE, en partenariat avec la collectivité.

Lors de son discours, Mme la Maire a rappelé que ce terrain multisports était très attendu par les jeunes de la commune.



Lucas BARBET et Yoann LETESSIER ont été remerciés pour leur engagement. Ils ont reçu chacun une récompense de la commune remise par Vincent LABBETOUL, Adjoint à la vie scolaire, enfance jeunesse, sports et loisirs, qui a piloté ce projet, ainsi qu'un diplôme d'assistant montage et un ballon de l'entreprise AGORESPACE.



Remerciements à l'ensemble des partenaires financeurs qui, par leur concours, ont permis à notre petite commune rurale de pouvoir offrir un équipement sportif qualitatif de proximité aux Silléennes et Silléens.

Un grand merci également à tous les acteurs pour la réalisation de ce beau projet structurant, aux élus et bénévoles qui se sont impliqués.

Après avoir coupé le ruban tricolore, un moment de convivialité a été partagé.



La construction de ce terrain multisports est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes un équipement de qualité permettant de pratiquer de multiples sports sur 250 m<sup>2</sup> : football, basketball, handball, volleyball, tennis, badminton et hockey sur gazon, ouvert à tous et en accès libre.

Cette installation est également à la disposition de l'école René Langlais.

Cet espace de convivialité a pour objectif d'offrir un lieu de rencontre entre enfants, entre jeunes mais également entre adultes. Il appartient à tous et à chacun de le préserver et d'apprendre à y vivre ensemble tout en respectant les éléments installés.

### ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le **10 mai 2022**, parallèlement aux travaux d'installation du city-stade, le remplacement de l'éclairage du terrain d'entraînement de football par des éclairages LED a été réalisé par l'entreprise CITEOS du Mans.

**Coût total de l'opération : 84 679,80 € HT**

(city-stade + éclairage terrain de football).

**Subventions : 60 230 €**

**de l'Etat** « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 » : 23 930 €

**de l'Agence Nationale du Sport** au titre des équipements de proximité en accès libre : 16 500 €

**du Conseil départemental de la Sarthe** « Fonds territorial de relance des territoires 2020/2022 » : 19 800 €.

Soit **un peu plus de 71 % de la dépense d'investissement.**

La participation de la commune s'élève, quant à elle, à 24 449,80 € HT, autofinancée.



### INSTALLATION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE SOLAIRE

Le **29 avril 2022**, un radar pédagogique solaire a été installé **rue de la Liberté** afin d'inciter les automobilistes à prendre conscience de leur vitesse, limitée à 50 km/heure en agglomération avant l'entrée en zone 30.

**Coût : 3 678 € HT.**

**Subvention du Conseil départemental de la Sarthe « Amendes de police » : 974 €.**



Rue de la Liberté



### ASSAINISSEMENT COLLECTIF - HYGIENISATION DES BOUES

Pour mémoire, depuis 2021 l'épandage des boues de la station d'épuration est à nouveau autorisé à condition d'en effectuer une hygiénisation.

**En 2022**, le délégataire SUEZ a procédé à un chaulage des boues par lait de chaux conformément à la réglementation en vigueur. 176,4 m<sup>3</sup> de boues ont été épandues au printemps 2022 et 154,8 m<sup>3</sup> à l'été 2022 sur les terres agricoles de M. David BOURDIN ; soit 16,88 tonnes de matières sèches évacuées.

**Coût de l'opération : 6 093,57 € TTC.**

## CLÔTURE DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Les 17 et 18 mai 2022, dans le prolongement du réaménagement du centre bourg, les clôtures séparatives entre la place de la Mairie et les deux logements communaux ont été changées.

Travaux réalisés par l'entreprise Baptiste VAUDELLE de Savigné l'Evêque.

**Coût : 5 173,20 € TTC.**



## INSTALLATION DE DEFIBRILLATEURS

La commune s'est dotée, en août 2022, de deux **Défibrillateurs Automatiques Externes (DAE) en accès libre** pour lesquels elle a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de la Sarthe.

Ils sont positionnés l'un sous le préau de la cantine à proximité de la mairie, de la salle polyvalente et de l'école, l'autre à la halle aux sports du côté de la buvette extérieure.

Malheureusement, le DAE situé à la halle aux sports a été dégradé peu de temps après son installation... Il est pourtant primordial que ces appareils soient toujours opérationnels en cas d'urgence. Ils peuvent sauver des vies !



**Coût : 4 656 € TTC.**

**Subvention du Conseil départemental de la Sarthe : 2 328 €.**

## LOGEMENT COMMUNAL

En septembre 2022, après un essai de réparation infructueux, les élus ont fait le choix de remplacer la chaudière de ce logement par une chaudière gaz à condensation nouvelle génération.

Les travaux ont été effectués par la société SECOP de Changé.

**Coût de l'opération : 3 926,56 € TTC.**

## ILLUMINATIONS DE NOËL

Le Conseil Municipal a décidé de changer les anciennes décorations de Noël qui illuminaient le centre bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Trop énergivores et nécessitant de grosses réparations en raison de leur vétusté, elles ont été remplacées par de **nouveaux décors LED**. Les illuminations ont été concentrées en centre bourg avec l'installation d'une saynète place de l'église.

Les élus ont fait le choix d'une **location sur 3 ans** auprès de la société PYRO CONCEPT (37) qui assurera la maintenance du matériel.

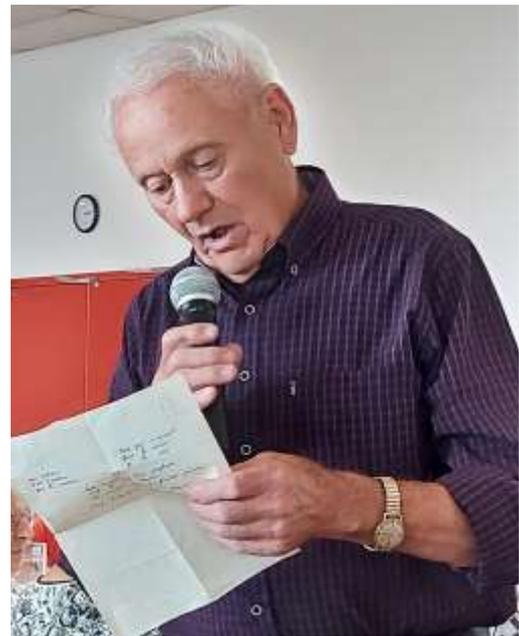
Cette formule permettra de varier certains décors chaque année.

**Coût annuel de la prestation : 2 342,60 € TTC.**



## BANQUET DES AÎNES

Après deux années sans banquet pour nos Aînés de 70 ans et plus, en raison de la crise sanitaire Covid-19, les membres du CCAS ont organisé ce traditionnel rendez-vous **le dimanche 26 juin 2022** à la salle polyvalente. **68 personnes** sur les 135 invitées ont partagé le déjeuner préparé et servi par les restaurateurs de la commune. Cette année, pour la première fois, **le repas était animé musicalement**. Avec sa guitare, Patrick LAVILLE, chanteur-interprète, a enchanté le public de son répertoire de chansons françaises que chacun a pu fredonner. Nos Aînés ont également partagé quelques chansons et histoires. Tous très heureux de se retrouver pour ce temps festif, la journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



## BONS DE NOËL

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du C.C.A.S. ont distribué aux **133 Silléens de 70 ans et plus**, domiciliés sur Sillé le Philippe et inscrits sur les listes électorales, des bons d'achat à utiliser chez les commerçants de la commune (Boulangerie Pâtisserie Louis, Epi-Service, Expression Coiffure, Restaurant « Le Rendez-Vous ») du 5 décembre 2022 au 28 février 2023.

## JOURNEE CITOYENNE

### REUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS

Afin d'échanger autour de l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition de la Journée Citoyenne, prévue le samedi 21 mai 2022, une réunion publique d'informations a rassemblé une vingtaine de participants **le 2 avril 2022** à la salle polyvalente. Chacun a pu faire part de ses idées et proposer des activités ou des ateliers réalisables au cours de cette Journée.



### SAMEDI 21 MAI 2022

**Une cinquantaine de Silléennes et Silléens** se sont retrouvés pour cette 5<sup>ème</sup> **Journée citoyenne**. Habités, nouveaux participants et nouveaux arrivants sur la commune sont venus donner un peu de leur temps et créer des liens.

Après le café d'accueil, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur autour de **13 ateliers**.

Plusieurs ont eu lieu à la halle aux sports :

- Décaper et repeindre les tables de la buvette ;
- Décaper et repeindre les portiques d'entrée ;
- Continuer la restauration du terrain de boules ;
- Démonter l'auvent des anciens vestiaires de foot ;
- Modifier la dalle de la porte d'entrée.

D'autres ateliers se sont déroulés aux quatre coins de la commune :

- Nettoyage des panneaux de signalisation ;
- Traçage des jeux sur la cour de l'école ;
- Entretien des chemins de randonnées ;
- Fleurissement de la commune ;
- Restauration des planches du lavoir.

Les jeunes enfants ont été accueillis dans les locaux de l'accueil périscolaire pour permettre à leurs parents de contribuer à la réussite de cette Journée.

Une collation a été distribuée au cours de la matinée par Mme la Maire et sa 1<sup>ère</sup> adjointe qui ont ainsi pu visiter les différents chantiers et échanger avec les participants.

Le verre de l'amitié et le barbecue du midi ont permis de partager des moments de convivialité.

Nous tenons à remercier les participants qui ont apporté du matériel permettant de mener à bien certains chantiers et M. Nicolas PARME pour son soutien logistique professionnel.

**UN GRAND BRAVO ET UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS** pour leur engagement et leur contribution à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.



# Journée Citoyenne

SILLÉ-LE-PHILIPPE





## FETE DU 14 JUILLET

Cette journée festive a démarré le matin sur le terrain de la halle aux sports, rue du Stade, et s'est terminée en apogée par une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice.

A partir de 11h00, des jeunes de la commune ont tenu des stands de jeux en extérieur, fait des animations sur le city-stade et organisé les passages des plus jeunes sur le château gonflable dans la halle aux sports.



Vers 12h30, c'était la pause pique-nique ; chacun avait apporté son panier repas.

A 14h00, les jeunes ont repris les différentes animations, jusqu'à 17h00.

Et, tout au long de la journée, des parents de l'Amicale René Langlais ont tenu une buvette. Nous les remercions pour leur participation.

Aux alentours de 22h00, de nombreuses personnes se sont réunies sur le parking de la cantine afin de se munir de lampions pour la retraite aux flambeaux. Des bracelets lumineux ont été distribués aux plus jeunes. Avant le départ du défilé, notre hymne national a été entonné à l'unisson devant le monument aux morts, place de la Mairie.

Puis, la foule, rejointe comme tous les ans par les vacanciers du Camping de Chanteloup, a déambulé dans les rues du village à la lueur des nombreuses lanternes et au son joyeux de l'orchestre d'harmonie Sacor Music de Savigné-l'Évêque/Saint Corneille.

Tout ce petit monde est allé ensuite se masser vers la halle aux sports d'où fut tiré un magnifique feu d'artifice, par la société PYRO CONCEPT (37), qui a illuminé le ciel de Sillé.

**Coût du feu d'artifice + orchestre : 3 150 € TTC.**



## PERSONNEL COMMUNAL

**SERVICE CANTINE SCOLAIRE**

**Jeannie-Claude COULON**, agent en charge de la restauration et de l'entretien des locaux de la cantine scolaire, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, Floriane SIMON, déjà en poste au niveau du service de la cantine, a assuré son remplacement.



En remerciement de ses 13 années au service des enfants à la cantine, un diner pour 2 personnes à l'hôtel des Sittelles à Montfort le Gesnois et un hibiscus ont été offerts à Jeannie-Claude.

Nous lui souhaitons une agréable retraite.

Suite au départ à la retraite de Jeannie-Claude COULON, **Michelle BODEREAU** a été recrutée à compter du 29 août 2022 en tant qu'agent polyvalent de restauration et d'entretien des locaux.

Cette embauche intervient dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 17 heures par semaine annualisées pour l'année scolaire 2022-2023.



Michelle BODEREAU



Jacques BLOT

**SERVICE TECHNIQUE**

**Jacques BLOT** a pris ses nouvelles fonctions le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 au sein de la collectivité, en tant qu'agent d'entretien polyvalent du service technique, à 35 heures par semaine.

Il remplace Jean-Patrick BRARD qui a quitté la collectivité et occupera ses fonctions aux côtés de Jean-Michel LALANDE et de Sébastien SAVIGNY.

**Jean-Michel LALANDE** a été placé en disponibilité pour convenance personnelle pour une durée de 5 ans. Il a quitté ses fonctions au sein de l'équipe technique le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries, programmé en juillet depuis de nombreuses années, n'a pu avoir lieu en 2022 en raison des mauvaises conditions climatiques. En effet, le manque de pluie pendant l'hiver et au printemps a obligé la Préfecture de la Sarthe à mettre en place des mesures de restriction des usages de l'eau dès le mois de mai. De plus, la chaleur excessive de juin n'a pas favorisé le fleurissement chez les particuliers comme sur la commune.

## INSTALLATION DE CAPTEURS DE CO2



Selon les recommandations du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, la commune a fait l'acquisition de **9 capteurs de CO2** (dioxyde de carbone) qui ont été installés dans les différentes salles de l'école.

Dès que le taux de CO2 recommandé est dépassé, le capteur sonne pour indiquer qu'il faut aérer la pièce.

**Coût : 846 € TTC.**

**Subvention de l'Etat : 840 €.**

## ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS - RENTREE SCOLAIRE 2022

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, **111 élèves**, répartis en **5 classes**, ont fait leur rentrée scolaire.

L'équipe éducative de l'école est composée de **6 enseignants et 2 agents communaux** :

Mme Amaëlle THOMAS, assistée de Mme Sylvie GILLES (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).  
Classe de Petite et Moyenne Section avec 26 élèves (13 PS / 13 MS).

Mme Charlène GUILLOT / Mme Anne-Sophie RODRIGUEZ, assistée de Mme Armelle ROSSIGNOL (agent d'animation).  
Classe de Grande Section et CP avec 22 élèves (11 GS / 11 CP).

M. Anthony FOUILLET / Mme Anne-Sophie RODRIGUEZ  
Classe de CP/CE1 avec 23 élèves (10 CP / 13 CE1).

Mme Audrey BERNARDEAU  
Classe de CE2/CM1 avec 23 élèves (14 CE2 / 9 CM1).

M. Fabien RUAU  
Classe de CM2 avec 17 élèves.

Mmes Agnès COHIN et Mélanie TUDOCE (AESH – Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) accompagnent deux élèves.



## CANTINE SCOLAIRE

### TRAVAUX

Des **travaux de réaménagement et de réfection** ont été entrepris dans les locaux de la cantine pendant les vacances scolaires d'été 2022.

La cuisine a été repeinte. Une laverie comprenant une table de pré lavage avec douchette et une table de sortie ont permis l'installation d'un lave-vaisselle avec capot (plus fonctionnel). Une nouvelle chambre froide a été installée. Une **disposition plus ergonomique** a été trouvée pour l'ensemble de la cuisine.

La salle de restauration a, elle aussi, été repeinte et la disposition du mobilier repensée afin d'installer un **salad bar**, très attendu par les enfants de primaire, qui leur permet d'être autonomes pour le choix des entrées et des desserts.

Travaux de peinture réalisés par la SARL CHERON de Bonnétable.

Réaménagement de la cuisine et installation du salad bar confiés à l'entreprise BENARD de Changé.

**Coût des travaux : 19 127,66 € HT.**

**Subvention de l'Etat « Plan de relance » : 8 353,10 €.**



### REPAS DE NOEL

Le **vendredi 16 décembre**, le repas de Noël, préparé par SCOLAREST, a été servi dans la salle polyvalente en présence de Mme la Maire, d'élus, d'enseignants, de membres de la commission cantine scolaire et de personnels communaux.

Le Père Noël a fait son apparition en fin de repas et a eu un gros succès auprès des enfants en distribuant à chacun une friandise en chocolat.





## NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS - PLACE DE LA MAIRIE

### INSTALLATION

Inauguré en 1922, le monument aux morts de la commune rendant hommage aux morts pour la France durant la Grande Guerre 14-18 et la seconde guerre mondiale 39-45, situé au carrefour des rues Principale, de la Liberté, du Vivier et Neuve, a été démoli en raison de son mauvais état et de sa situation géographique dangereuse lors de l'organisation des cérémonies commémoratives.

**Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre bourg**, les élus ont travaillé en concertation avec les membres des associations des anciens combattants d'Afrique du Nord et du Souvenir Français pour définir le lieu d'implantation du nouveau monument aux morts, choisir la stèle tout en conservant la plaque ardoise sur laquelle sont gravés les noms des Morts pour la France.

Cet ouvrage, en pierre de granit de Bretagne, a été mis en œuvre par l'entreprise COLAS de Champagné.

La dépose minutieuse de la plaque ardoise de l'ancien monument et sa restauration, tout à fait réussie, a été confiée à l'entreprise de Pompes funèbres VAUTCARANNE de Connerré.

La pose des supports drapeaux a été réalisée par les élus, Robert BLOT et Michel HY, ainsi que Marcel MECHE que nous remercions.

**Coût de l'opération : 13 340 € HT** (dont 12 200 € HT intégré au marché de travaux de réaménagement du centre bourg subventionné).

**Subvention de l'Office National des Anciens Combattants : 1 600 €.**

**Subvention du Souvenir français départemental : 1 600 €.**



### INAUGURATION

La place de la Mairie, récemment aménagée, accueille désormais le monument aux morts dans un lieu sûr et plus propice au recueillement.

**Le 6 mai 2022**, le nouveau monument a été inauguré en présence de Mme la Maire et des conseillers municipaux ainsi que des membres des associations des Anciens combattants d'Afrique du Nord et du Souvenir Français. Mme POUPON, déléguée départementale du Souvenir Français, nous a fait l'honneur de sa présence lors de cette cérémonie.

Après le dévoilement de la plaque et le dépôt de gerbe de la commune, Lana, une élève de CM2 de l'école René Langlais, a donné lecture d'un texte de Simone Veil :

« La paix pour les Européens le bien le plus précieux »

La situation de paix qui a prévalu en Europe constitue un bien exceptionnel, mais aucun de nous ne saurait sous-estimer sa fragilité.

De même que le XX<sup>e</sup> siècle a vu l'anéantissement de nos parents et de nos amis, le début du XXI<sup>e</sup> siècle verra la disparition des derniers témoins oculaires que nous sommes. [...] L'ère des témoins s'achève, quel en sera l'effet sur la commémoration et la transmission de la Shoah aux jeunes générations ?

*Nous, les derniers survivants, mes camarades, nous avons le droit et même le devoir, de vous mettre en garde, et de vous demander que le 'Plus jamais ça' de nos camarades devienne une réalité.*

**Simone Veil**

L'inauguration constitue la phase finale de ce projet, un moment de recueillement et de partage autour du devoir de mémoire, un temps fort qui restera dans l'histoire de la commune. Cette cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.



## CEREMONIES COMMEMORATIVES

**8 MAI 2022**

Cette cérémonie commémorative a pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes de la guerre 39-45 et de transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations.

Au monument aux morts, place de la Mairie, Mme la Maire a donné lecture de la lettre de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Lana, élève de CM2 à l'école René Langlais, a partagé un texte.

Étaient présents : les élus, les associations des AFN et du Souvenir Français, les porte-drapeaux et un trompettiste de l'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/Saint Corneille.

Les gerbes ont été déposées au pied des monuments aux morts du centre bourg et de Chanteloup.

Cette année, la commune de Saint Corneille a accueilli les représentants des communes de Savigné l'Evêque et Sillé le Philippe pour la cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale.

Une messe du souvenir a été célébrée en l'église de Saint Corneille suivie d'un vin d'honneur, offert par la commune.





Monument aux morts  
Chanteloup



## JOURNEE « HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD »

Sur invitation de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée en charge de la Mémoire et des Anciens combattants, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a eu lieu **le 18 octobre 2022**.

Cette date correspond en fait à la date anniversaire du vote de la loi du 18 octobre 1999 reconnaissant le caractère de guerre aux événements d'Algérie.

Cette cérémonie commémorative, organisée à Fatines par l'association des Anciens combattants du canton de Savigné l'Evêque, remplaçait celle planifiée habituellement le 5 décembre.

Mme la Maire de Sillé le Philippe, accompagnée de deux adjoints, ont participé à la cérémonie en présence des porte-drapeaux de la commune et de M. Guy CORBION, président des AFN pour Sillé.



## 11 NOVEMBRE 2022

Depuis plus d'un siècle, la France perpétue la mémoire de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale (1914-1918) et rend hommage, chaque 11 novembre, à ses soldats morts pour la France.

A Sillé, la cérémonie commémorative de l'armistice a rassemblé autour du monument aux morts, place de la Mairie, les élus, les associations des Anciens combattants et du Souvenir Français, les porte-drapeaux et du public.

Mme la Maire a donné lecture du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des



Armées et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Puis, Juliette, élève de CM2 à l'école René Langlais, a lu un texte choisi et préparé avec son enseignant, M. Fabien RUAU, également présent.

Trois musiciennes de l'harmonie Sacor Music ont accompagné cette cérémonie.

Les gerbes ont été déposées au pied des monuments aux morts du centre bourg et de Chanteloup.



La commémoration s'est poursuivie à Savigné l'Evêque, en présence des communes de Saint Corneille et Sillé le Philippe, avec un dépôt de gerbes au monument aux morts.





M. Guy CORBION, président des AFN, a remis des décorations à deux membres impliqués dans l'association depuis 2010. **M. Guy CHRETIEN**, porte-drapeau de l'UNC et **M. Patrick GUILLARD**, trésorier et porte-drapeau 39-45. Ils ont reçu tous deux la **médaille du mérite Argent de l'UNC**.



## COMICE AGRICOLE 2022

Le comice agricole cantonal a eu lieu **les samedi 3 et dimanche 4 septembre à Savigné l'Evêque**.

Avec 150 stands, 200 exposants et éleveurs, plus de 300 animaux (bovins, équidés, ovins, caprins, animaux de basse-cour...), le comice agricole a attiré environ 5 000 personnes.

Le passage du jury pour le concours des plus beaux animaux a eu lieu le samedi après-midi. Les éleveurs sont venus présenter leurs plus beaux spécimens.

**La remise des prix de ce concours a eu lieu le vendredi 14 octobre** à la salle Michel Berger de Savigné l'Evêque, en présence des bénévoles, des lauréats et des élus locaux. Mmes Claudia DUGAST et Marie-Noëlle DUJARDIN étaient présentes.

A cette occasion, la commune de Sillé le Philippe a offert une récompense.

Le GAEC BRILLANT-TEISSIER a reçu le Prix d'ensemble Race Prim'Holstein, remis par Mme la Maire de Sillé le Philippe.



## MAISONS FISSURÉES



Pour donner suite à plusieurs plaintes d'administrés sinistrés, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à l'Association des Communes Sarthoises « Maisons fissurées » (ACSMF) le 30 septembre 2022.

**Coût de l'adhésion 2022 : 170 €** (1 001 à 1 500 habitants).

Une **demande de reconnaissance catastrophe naturelle** retrait/gonflement des argiles a été effectuée **auprès de la Préfecture** pour l'année 2022.

## REAMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

**Coût des travaux : 1 177 819,98 € HT.**

**Subventions : 611 765,16 €**

**de l'Etat « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022 » : 421 933,16 €**

**de la Région des Pays de la Loire : 90 000 €**

**du Conseil départemental de la Sarthe, « aide à la mise en œuvre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) » et du financement des travaux de tapis d'enrobé : 96 632 €**

**de l'Office National des Anciens Combattants : 1 600 €**

**du Souvenir français départemental : 1 600 €.**

**Soit 52 % de la dépense d'investissement.**

**Reste à charge pour la commune : 566 054,82 € HT.**

### INAUGURATION LE 8 OCTOBRE 2022

Après 15 mois de travaux et un peu plus de 50 réunions de chantier, l'aménagement du centre bourg a été inauguré le 8 octobre 2022.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des élus de la commune et du territoire du Gesnois Bilurien, de représentants des institutions (Etat, Région, Département), des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, de présidents d'associations, d'agents communaux, d'acteurs économiques, d'artisans et d'entreprises et de Silléens impliqués dans ce projet.



L'inauguration a eu lieu sur la place de la Mairie où le ruban tricolore a été coupé.

Lors de son discours, Mme la Maire a indiqué que « Le réaménagement d'un centre bourg est un moment important dans la vie d'une commune ». Elle a rappelé la genèse du projet, les différentes étapes de ce réaménagement et les principales réalisations.

Les personnalités ont pris tour à tour la parole : Mme Hélène LE CONTE, Conseillère départementale de la Sarthe, « salue l'engagement de la commune » et souligne « l'esprit d'entreprise des élus ».



M. Didier REVEAU, Conseiller régional des Pays de la Loire, qualifie cette opération de « très belle réalisation » avec « une approche intelligente, c'est-à-dire globale, en prenant en considération beaucoup d'éléments : l'embellissement, la sécurité, l'accessibilité ».

M. Jean-Pierre VOGEL, Sénateur de la Sarthe, parle d'une « réalisation que l'on peut citer en exemple parce que tout a été prévu pour toutes les générations ».

Mme Marietta KARAMANLI, Députée de la Sarthe, souligne un « bel aménagement ».





M. Olivier COMPAIN, Sous-Préfet de Mamers, indique « *il y a eu une phase action pendant une période très compliquée qui était le Covid* » et une « *réalisation de qualité* » et a conclu par un propos de soutien des services de l'Etat aux projets des communes « *la ruralité mérite aussi des investissements importants qui soient visibles* ».

Mme la Maire a remercié chaleureusement l'ensemble des partenaires financeurs pour leur soutien ; sans qui la commune n'aurait pu offrir ce nouveau cadre de vie aux Silléens. Elle a également remercié toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce projet d'aménagement, sans oublier les agents du service administratif et du service technique.

MERCI à tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce beau projet d'aménagement, pour leur expertise technique, leur professionnalisme, leurs précieux conseils, pour les temps d'échanges nombreux avec les élus dans la recherche permanente d'une adéquation entre les besoins, le possible et les coûts :

Le CAUE de la Sarthe pour son étude de faisabilité et son accompagnement dans le choix du maître d'œuvre ;  
 Mme CAIRE, gérante de l'agence de paysage Feuille à Feuille de Tresson et M. BONADONNA, chef de projet paysagiste ;  
 M. VERITE, chargé d'études et M. OLIVIER, chargé de suivi de travaux pour le bureau d'études SODEREF DEVELOPPEMENT de Saint Saturnin ;  
 M. NOACK, conducteur de travaux de l'entreprise COLAS de Champagné pour le lot VRD, ouvrages et mobilier ;  
 M. ALBARET, conducteur de travaux pour l'entreprise ID VERDE de Levallois Perret pour le lot espaces verts ;  
 M. PAULMERY, chargé d'affaires pour l'entreprise CITEOS du Mans pour l'éclairage public ;  
 M. HAMEAU, gérant de l'entreprise HAMEAU de Sillé le Philippe pour les travaux électriques complémentaires ;  
 M. VAUTCARANNE, gérant des Pompes funèbres VAUTCARANNE de Connerré pour la dépose, la réfection et la repose de la plaque ardoise de l'ancien monument aux morts ;  
 M. VAUDELLE, gérant de l'entreprise VAUDELLE de Savigné l'Evêque pour l'installation de la clôture rigide de séparation entre les logements communaux et la place de la Mairie.

MERCI à M. JUIGNET, gérant de l'entreprise MAUDET de Sillé le Philippe et à Mme GUIBERT, riveraine de la rue Principale, qui ont accepté gracieusement le dépôt des matériaux de l'entreprise COLAS durant toute la durée du chantier.

MERCI aux élus qui se sont impliqués dans ce projet et en particulier à Michel HY, Adjoint aux travaux, à la voirie, à la sécurité et à l'environnement qui, pendant 15 mois, a été quasiment présent quotidiennement sur le chantier et a dû répondre aux nombreuses sollicitations des administrés ; à Robert BLOT, Conseiller municipal qui s'est investi dans ce chantier, à Liliane MECHE, 1<sup>ère</sup> Adjointe aux finances qui a veillé au respect de l'enveloppe financière.

Les participants se sont ensuite dirigés vers la place de l'église en empruntant la rue Neuve et la rue Principale pour découvrir les différents aménagements.

Un moment de convivialité, accompagné par un diaporama retraçant l'histoire de ce projet, a clôturé cette inauguration.

Cet aménagement marque un tournant dans l'histoire de notre commune que nous avons souhaité plus accueillante, plus dynamique et où ses habitants s'y sentent bien et en sécurité.

Cet aménagement n'est pas la fin d'une histoire mais le début de nouveaux paysages qu'il faudra apprécier, entretenir et accompagner.



**RUE NEUVE AVANT, PENDANT ET APRÈS TRAVAUX**



**RUE PRINCIPALE AUJOURD'HUI**



**AVANT TRAVAUX**



**L'ANCIEN MONUMENT AUX MORTS**



**LE PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX**



**RUE PRINCIPALE**



**RUE PRINCIPALE AVANT ET APRÈS TRAVAUX**



## LES SUPPORTS DE PLANTES GRIMPANTES



## MICRO-SIGNALISATION



**LES TOILETTES PUBLIQUES,  
PLACE DE L'ÉGLISE**

**LE RADAR PÉDAGOGIQUE  
RUE DE LA LIBERTÉ**



**PLACE DE L'ÉGLISE AVANT TRAVAUX**



**PENDANT LES TRAVAUX**



**PLACE DE L'ÉGLISE AUJOURD'HUI**



**PLACE DE L'ÉGLISE AUJOURD'HUI**



**RUE PRINCIPALE  
AVANT TRAVAUX,  
du cimetière  
vers  
le centre bourg**



**RUE PRINCIPALE  
APRÈS TRAVAUX,  
du cimetière  
vers  
le centre bourg**



**PLATEAU EN GRENAILLÉ DE LA FUTAIE**



**AU CROISEMENT DE LA RUE PRINCIPALE ET LA RUE DES COURTILS**





LA MAIRIE ET LA RUE NEUVE, HIER



## LA PLACE DE LA MAIRIE AUJOURD'HUI



## LE NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS...



## ...PLACE DE LA MAIRIE



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Par arrêté n°2022-05-A278 du 20 mai 2022, le Président de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur :

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Gesnois Bilurien,
- L'abrogation des cartes communales de 2 communes (Saint Célerin et Tresson).

**L'enquête publique s'est déroulée du jeudi 9 juin à 9h00 au mercredi 13 juillet 2022 à 17h30, soit 35 jours consécutifs.**

Le dossier d'enquête a pu être consulté en ligne par le public sur le site internet : <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/>. Le dossier d'enquête complet sur support papier a pu être consulté par le public pendant la durée de l'enquête à la Communauté de communes et dans 5 communes membres (Bouloire, Connerré, Montfort le Gesnois, Saint Mars la Brière et Savigné l'Evêque) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans les autres communes, le dossier était consultable en version numérique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public a pu formuler ses observations et propositions :

- sur les registres papiers mis à la disposition du public dans chacune des 23 mairies de la Communauté de communes ;
- par courrier électronique : [plui@cc-gesnoisbilurien.fr](mailto:plui@cc-gesnoisbilurien.fr) ;
- par voie postale, dans un courrier adressé au Président de la commission d'enquête publique relative au PLUi : Communauté de communes Le Gesnois Bilurien, Parc des Sittelles 72450 Montfort le Gesnois ;
- lors des permanences de la commission d'enquête.

**Une permanence de la commission d'enquête s'est tenue à la disposition du public le 8 juillet 2022 de 8h30 à 11h30 à la mairie de Sillé le Philippe.**

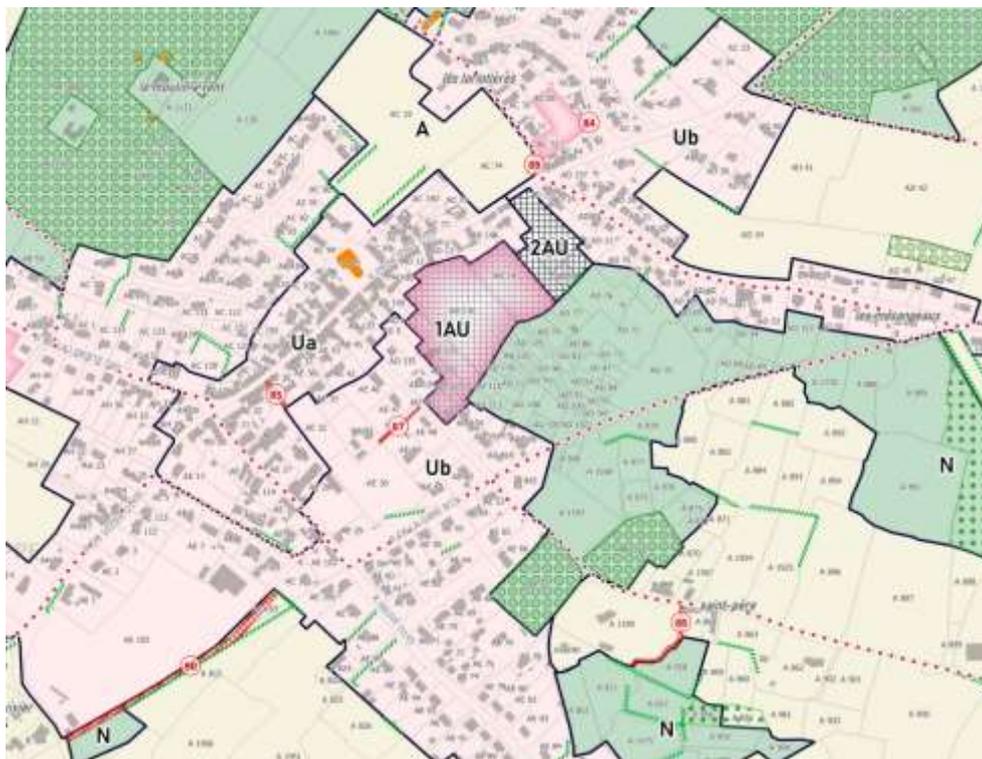
Au terme de l'enquête, après modifications apportées au dossier, **le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été soumis à l'approbation du Conseil communautaire du Gesnois Bilurien le 10 décembre 2022.**

**Pour Sillé, 2.5 hectares d'espace constructible** sont prévus **en plein centre bourg** ; divisé en deux zones : 1AU constructible de suite et 2AU constructible seulement lorsque la zone 1AU sera totalement construite. Ces 2.5 hectares pourront accueillir une quarantaine de logements avec une **densité imposée par l'Etat de 16 logements à l'hectare**. A cela, s'ajoute un potentiel de 14 logements sur les dents creuses répertoriées dans la commune.

**Depuis le 10 décembre 2022, le PLUi est opposable et couvre l'intégralité du territoire communautaire.**

C'est un document d'urbanisme stratégique pour les 15 à 20 ans à venir. Il a des incidences directes sur la vie quotidienne des habitants puisqu'il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol : où, quoi et comment construire ?

Disponible sur le site de la Communauté de communes <https://www.cc-gesnoisbilurien.fr> et consultable en mairie.



## FERMETURE DE LA TRESORERIE DE SAINT CALAIS



En raison de la fermeture de la Trésorerie de Saint Calais depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, une nouvelle organisation des services de proximité a été mise en place.

Pour tout renseignement concernant vos impôts ou vos factures locales :

### France Services :

- Montfort le Gesnois, centre social Lares, 1 place Jacques Moreau  
☎ 02 43 76 70 25 ✉ [contact@cslares.fr](mailto:contact@cslares.fr)
- Savigné l'Evêque, 38 bis rue de la Division Leclerc  
☎ 02 43 27 88 24 ✉ [franceservices@savigneleveque.com](mailto:franceservices@savigneleveque.com)
- Le Breil sur Mérisse, allée des Chênes  
☎ 02 72 88 03 62 ✉ [le-breil-sur-merize@franceservices.gouv.fr](mailto:le-breil-sur-merize@franceservices.gouv.fr)

### Service des impôts des particuliers, selon le domicile :

- SIP de Mamers, 13 rue aux Cordiers BP 160 72600 Mamers
- SIP Le Mans, 33 avenue du Général de Gaulle 72038 Le Mans Cedex

### Pour vos questions :

- ☎ 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel) de 8h30 à 19h00
- Par messagerie dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)
- Sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour tous vos services en ligne

### Pour vos démarches pour vos factures locales :

- Service de Gestion Comptable de La Ferté Bernard
- ✉ [sgc.lafertebernard@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:sgc.lafertebernard@dgifp.finances.gouv.fr)

### Pour vos paiements :

- [payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr) (ou le site indiqué sur la facture)
- Chez un buraliste agréé dès lors que votre facture comporte un QR code.

Liste des buralistes agréés sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

## LA MISSION LOCALE SARTHE NORD



La Mission Locale Sarthe Nord est à la disposition des **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire et sans solution pour l'avenir.

Pour chacun d'entre eux, cette association à but non lucratif, étudie les solutions pour lever les freins empêchant l'entrée dans la vie active (qualification, logement, mobilité, santé, citoyenneté).

Les Missions Locales en Pays de la Loire sont financées par l'Etat et les collectivités locales (Conseil régional, Communautés de communes et Conseil départemental), Pôle Emploi, les partenaires sociaux et le mécénat de grandes entreprises.

Quatre points de permanences existent sur le territoire Le Gesnois Bilurien. L'accueil se fait sur rendez-vous par un conseiller de la Mission Locale :

- ☎ 02 43 97 87 65 pour la permanence de **Savigné l'Evêque** (mairie) ;
- ☎ 02 43 71 70 33 pour les permanences de **Montfort le Gesnois** (Centre Social LARES), **Connerré** (Espace Public Numérique), **Bouloire** (mairie).

Plus d'informations sur [www.mlsarthenord.fr](http://www.mlsarthenord.fr)

## MICRO-FOLIE, C'EST QUOI ?



Imaginé par La Villette, ce **musée numérique** permet actuellement de diffuser **2 196 chefs-d'œuvre** issus des 12 établissements nationaux culturels partenaires et ainsi animer les territoires.

**OUVERTE à TOUS** depuis le samedi 24 septembre 2022 et **GRATUITE**, la **Micro-Folie de Connerré, à La Passerelle**, propose 2 modes de visite **tous les samedis matin** : l'une en accès libre, l'autre encadrée par un médiateur.

Cette galerie ludique, interactive et évolutive fait voyager à travers l'art et son histoire, de l'Antiquité égyptienne à la conquête spatiale.

## NOUVELLES REGLES D'ADOPTION D'UN ANIMAL DE COMPAGNIE



Dans le cadre de la loi du 30 novembre 2021 contre la maltraitance animale, un premier décret est entré en application **le 1<sup>er</sup> octobre 2022**. Il vise à lutter contre les achats impulsifs d'animaux de compagnie et les abandons trop nombreux.

Un « **certificat d'engagement et de connaissance** » est désormais **obligatoire** pour toute adoption, que ce soit dans une animalerie, dans un refuge ou **entre particuliers, même en cas de don gratuit**.

Ce certificat doit être signé par le nouvel acquéreur qui doit apposer une mention manuscrite par laquelle il s'engage à respecter les besoins de l'animal. C'est le donneur qui doit conserver le document.

Sont concernés les chats, chiens, lapins, hamsters... et, à partir du 31 décembre 2022, les chevaux, ânes, bardots ou mulets.

*Pour rappel, l'abandon d'un animal de compagnie est puni par la loi de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.*

## BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**L'Espace France Services à Savigné l'Evêque** vous accueille et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien : santé, famille, retraite, logement, impôts... **du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.**

Au-delà des formalités administratives, un poste informatique est mis à disposition en libre-service.

France Services du territoire du Gesnois Bilurien :

Le Breil sur Mérisse - Allée des Chênes - ☎ 02 72 88 03 62

Montfort le Gesnois - 1 place Jacques Moreau - ☎ 02 42 76 70 25

Savigné l'Evêque - 38 bis rue de la Division Leclerc - ☎ 02 43 27 88 34



**URGENCES**

**EN CAS DE DOUTE  
SUR LA GRAVITÉ  
DE LA SITUATION**

**APPELER LE**

**15**

(le 114 pour les  
personnes sourdes  
et malentendantes)

## Accès aux soins en Sarthe : adoptez les bons réflexes !

J'ai un problème  
de santé qui ne  
peut pas attendre  
l'ouverture  
habituelle des  
cabinets médicaux

**Je ne me déplace pas  
aux urgences,  
j'appelle le**

**116 117**

**pour le médecin de  
garde**



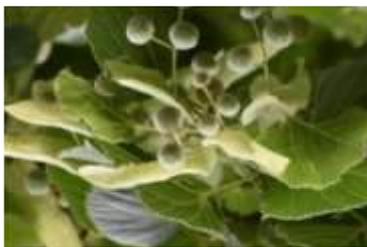
en semaine : de 9h à minuit  
week-ends & jours fériés :  
8h à minuit

**EN CAS D'URGENCE VITALE,  
APPELEZ LE 15**

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

ars  
Agence Régionale de Santé  
Sarthe

## ADPPSP72



**Le 3 octobre 2022**, nous avons tenu notre **assemblée générale** : lecture des rapports d'activité, financier et d'orientation. Nous comptons à ce jour **35 adhérents**.

**Composition du nouveau bureau :**

**Présidente : Céline POISSON**

Secrétaire : Christiane CHAUMULOT

Secrétaire adjointe : Dominique LELIEVRE

Trésorière : Françoise JAMMAUD

Trésorier adjoint : Bruno BARANTIN

**Le 27 novembre 2022**, nous avons **décoré le calvaire pour Noël**. Les décorations ont été créées avec des matériaux de récupération. Tous les participants ont pris un grand plaisir à cet après-midi de partage qui s'est terminé par un délicieux goûter préparé par Céline. Les promeneurs ont pu venir admirer ces décorations jusqu'au 8 janvier 2023.



Notre **fête des marrons**, qui avait été annulée en 2021 pour cause de crise sanitaire, a enfin pu avoir lieu, **le 11 décembre 2022**, à la salle polyvalente.

Sur place, dégustation de crêpes et de châtaignes grillées, accompagnées de vin chaud, de chocolat chaud ou de jus de pommes.

Nous avons eu le plaisir d'écouter le groupe de musique folk et rock pop "PAUL & DID" qui nous a fait l'honneur de jouer pour nous tout l'après-midi.



Pour cette occasion, l'association a décoré la salle polyvalente dès le vendredi 9 décembre pour le marché de Noël de l'école et a laissé les décorations toute la semaine suivante pour le repas de Noël de nos Aînés ainsi que celui des enfants de la cantine.



**Le 15 décembre 2022**, a eu lieu la **1<sup>ère</sup> journée de plantations** de haies avec la ferme de Passay et les enfants de l'école des classes de CE2, CM1 et CM2, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Sarthe.

Environ 200 arbres ont été plantés malgré le vent glacial qui soufflait ce jour-là.

Après l'effort, le réconfort... Nous avons offert des crêpes et du chocolat chaud aux enfants qui ont fort apprécié.

De nombreux projets sont à l'étude dont encore d'autres journées de plantations et, pour la première fois, notre participation aux prochaines Journées du patrimoine en septembre prochain.

L'association peut vous aider dans vos projets de restauration de vos bâtiments anciens ou de plantations et reboisement.

## COMITE DES FETES

## COURSE CYCLISTE DU 5 JUIN

Le 5 juin, ont eu lieu les courses cyclistes avec, cette année, un **nouveau parcours**. Elles rendaient hommage à deux amoureux de la petite reine : la course souvenir Jean-Yves Goupil pour les minimes/cadets à 10h00 et celle dédiée à Marcel Goupil pour les 2-3 juniors à 14h30.



Famille GOUPIL

Les courses ont été organisées par Le Mans Sarthe Vélo avec la participation de la Pédale Mancelle et du Comité des Fêtes de Sillé le Philippe. Pour l'occasion, une vingtaine de commissaires étaient de service, placés çà et là sur le circuit, aux intersections et endroits dangereux, pour la sécurité de tous.



N'oublions pas de remercier nos commerçants et artisans qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sous forme de dons ou de prêt de véhicules.

## Les victoires :

Catégorie minimes : Mattis LEBRETON - Le Mans Sarthe Vélo.

Catégorie cadets : Léopold LEROUX - Angers Métropole Cyclisme 49.

Catégorie 2-3 juniors : Stelio SOUFFACHE - Sablé Sarthe Cyclisme PDL.



**MSV**  
Le Mans Sarthe Vélo

**SILLÉ LE PHILIPPE**

28  
MAI  
2023

**SOUVENIR JEAN-YVES GOUPIL**  
U15 et U17  
Départs 10h00 et 10h03

**SOUVENIR MARCEL GOUPIL**  
OPEN 1-2-3 et ACCESS  
Départs 14h30

**ANIMATION-BUVETTE**

Organisation Le Mans Sarthe Vélo avec le concours de l'Association Mancelle, du comité des fêtes et de la commune de Sillé le Philippe

Le MSV vous remercie ses principaux partenaires

Sarthe, Art & Festivals, Calthome, Groupama, Le Mans Sarthe Vélo, Le Mans Sarthe Vélo, Le Mans Sarthe Vélo

### RANDONNEE GOURMANDE DU 3 JUILLET

Pour notre première randonnée gourmande, nous avons proposé **deux parcours de 11 km et 7 km**. Nous avons accueilli **200 marcheurs**. Le départ était donné entre 10h00 et 11h30 à la salle polyvalente.

Les randonneurs ont pu s'arrêter aux différents points culinaires sur le parcours.

Nous remercions M. Jean-Luc GALPIN qui nous a accueillis pour l'apéritif, M. Jean-Michel BLIN au terrain du trial pour l'entrée ainsi que M. David BOURDIN pour le plat principal. Nous avons fini à la salle polyvalente pour le dessert.



Le bilan de notre première randonnée a été très positif avec beaucoup de félicitations sur l'organisation et la convivialité de la journée. Nous remercions aussi le restaurant « Le Rendez-Vous » ainsi que la boulangerie LOUIS pour la qualité de la restauration qu'ils nous ont proposée.



### SOIREE POT-AU-FEU DU 29 OCTOBRE

Le 29 octobre, a eu lieu notre traditionnel pot-au-feu qui était proposé « à emporter » car, malheureusement, nous avons rencontré de grosses difficultés pour trouver un orchestre ; ce qui nous a empêché de proposer une soirée dansante. Mais, nous espérons vivement retrouver notre formule habituelle pour les prochaines années.

## SILLÉ LE PHILIPPE

### SAMEDI 29 OCTOBRE

#### Repas à emporter

Organisé par le comité des fêtes

Rillettes - Pot au feu - Chou à la crème



**Tarif unique 15 €**

VENTE DE VINS A EMPORTER



Pour les repas et vins nous avons fait appel aux commerçants de la commune  
RESTAURANT LE RENDEZ-VOUS/ EPI SERVICE /BOULANGERIE LOUIS

Retrait à LA SALLE POLYVALENTE de 17h à 20h  
(Prévoir vos récipients)

Sur commande uniquement auprès des commerçants avant le 22 octobre  
ou au 06-19-48-08-16 / 06-88-28-29-19



caddie à gagner d'une  
valeur de 100€

**Ticket à 1€**



Vente à la salle polyvalente de 17h à 20h

Le comité des fêtes sera heureux de vous accueillir  
BUVETTE SUR PLACE



#### Composition du bureau :

**Président : Mickaël CABARET**

Vice-président : Arnaud MERCIER

Trésorier : Daniel GOUPIL

Trésorière adjointe : Sabrina BROUSMICHE

Secrétaire : Chantal MERCIER

Secrétaire adjointe : Odette LIGET

## AMICALE ECOLE RENE LANGLAIS

La **fête de l'école** s'est déroulée le **samedi 25 juin 2022** sous un temps pluvieux. Nous avons dû nous replier dans la salle polyvalente et installer les stands sur le parking.

Nous avons malgré tout pu admirer et applaudir tous les élèves qui avaient préparé, avec leurs professeurs, un superbe spectacle avec des danses, des chants, de l'acrogym...

A la fin de cette représentation, l'Amicale a offert une calculatrice à chaque élève partant en 6<sup>ème</sup>. Et, nous avons clôturé cette journée avec le tirage au sort de la tombola.

Nous remercions les parents d'élèves pour leur mobilisation : aide à l'installation et au démontage des stands dès le samedi matin, fabrication de gâteaux et tenue des stands de jeux durant l'après-midi.

C'est grâce à toutes ces personnes que la fête est tant réussie !

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à jouer au chamboule tout, au fakir, à la pêche à la ligne, au jeu de basket... afin de gagner des jetons pour aller choisir des jouets à la banque.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour sa réactivité face à cet imprévu météorologique.

Le **9 décembre**, nous avons organisé la 6<sup>ème</sup> édition du **marché de Noël**. Nous avons pu accueillir divers exposants, principalement de Sillé le Philippe.



Chaque enfant avait réalisé de petits objets que les parents ont pu emmener.

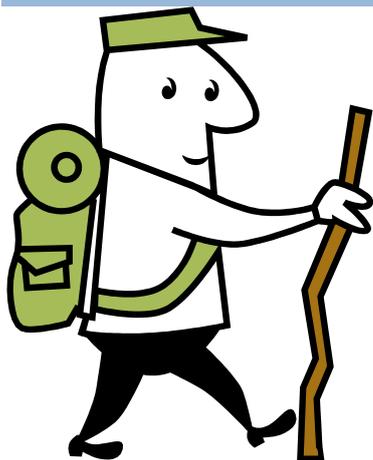
Le Père Noël s'est joint à nous pour la plus grande joie des petits et des grands.



Tout au long de l'année, nous organisons diverses opérations (vente de brioches, gâteaux Bijou, tote bag marin) afin de contribuer à l'achat de matériels pédagogiques. Nous remercions chaque famille pour sa participation à nos événements.

Nous remercions également la municipalité pour le prêt de matériel, la mise à disposition des locaux de l'école, ainsi que la disponibilité de l'équipe municipale pour nous soutenir.

## AMITIES EN MARCHÉ



Nous comptons **24 adhérents**. 21 habitent ou sont originaires de Sillé le Philippe. Nos adhérents nous sont fidèles, avec une ancienneté moyenne de 8 ans. La philosophie de notre association est l'amitié et le plaisir de randonner ensemble. Notre but n'est pas de grossir démesurément afin de garder cet état d'esprit.

Nous organisons **2 randonnées le jeudi matin** : départ à 9h00, place de la Gare à Sillé le Philippe. La première est d'environ 3 heures pour 12 km ; la deuxième, plus courte, entre 7 et 8 km.

Chaque 1<sup>er</sup> du mois, nous faisons une randonnée, départ à l'extérieur, dans des communes proches pour éviter les frais de carburant. Possibilité de covoiturage. Aucune réservation n'est demandée. Les randonneurs participent suivant leur disponibilité.

En 2022, il y a eu 45 grandes randonnées à Sillé et les environs et 7 extérieures ; soit 359 participations et une moyenne de 7 randonneurs. Pour les petites randonnées, il y a eu 41 sorties avec 204 participations et une moyenne de 5 personnes.

En novembre 2022, nous avons tenu notre **assemblée générale**, avec lecture des divers rapports et réélection du tiers sortant.

Le planning des sorties extérieures pour 2023 a été dévoilé.

Un repas convivial, servi par le restaurant « Le Rendez-Vous », réunissant les adhérents et leurs conjoints, a clos cette journée. Une partie du repas est prise en charge par le club.

Grâce à une subvention cantonale, nous avons fait l'**acquisition de gilets floqués** aux sigles de notre association et notre village afin de les valoriser.

Ils ont été offerts aux administrateurs et rétrocédés pour une somme modique aux autres adhérents intéressés.



Les personnes intéressées sont les bienvenues.

Contactez le **Président, Claude ROSSIGNOL** - ☎ 02 43 27 52 52.

Une randonnée d'essai est accordée avant de payer la **cotisation de 10 € par an**.

## GENERATIONS MOUVEMENT - AINES SILLE LE PHILIPPE

### VOYAGE EN SUISSE « DES TRAINS DE LÉGENDE » DU 24 AU 30 SEPTEMBRE 2022

15 personnes étaient du séjour. Visite découverte de Feldkirch ville fortifiée, du lac des Quatre-Cantons, d'Altdorf, du Glacier Express, du train rhétique de Saint-Moritz à Tiefencastel, de la célèbre station Arosa, du lac de Constance. Visite de la distillerie Prinz à Horbranz.  
Ce fut une belle semaine pleine de découvertes, très beau séjour.



### JOURNÉE A MORTAGNE AU PERCHE LE 28 NOVEMBRE 2022

Déjeuner dansant suivi d'un spectacle « Carnet de voyage » : une nuit à Paris au cœur des plus grands cabarets pendant 2 heures. Un spectacle flamboyant.  
Tous rentrés très enchantés.

### REPAS DE FIN D'ANNEE LE 14 DECEMBRE 2022

Repas préparé et servi par le restaurant « Le Rendez-Vous », animé par Nicolas DEVOIR qui a su mettre de l'ambiance. Pour une première, c'était réussi.  
Très bon repas.  
Tout le monde était enchanté de cette belle journée.

### PROCHAINS VOYAGES PREVUS EN 2023

Grand tour de Corse du 29 avril au 6 mai.  
Périgord du 5 au 10 juillet.  
Suède du sud du 6 au 13 août.  
Aveyron : Grands Causses et vallées du 9 au 14 octobre.  
Echappée en Baie de Somme du 16 au 18 novembre.



Le 10 janvier 2023 :  
Assemblée générale

Le 26 avril :  
Journée rencontre avec Lombron et Montfort le Gesnois

Le 26 juin :  
Randonnée pique-nique à Saulges

Les 19 juillet et 16 août :  
Concours de boules interclubs

Le 24 juillet :  
Bal ouvert à tous, animé par l'orchestre Nicolas DEVOIR

Le 19 septembre :  
Sortie du club : escapade dans l'Orne à la ferme de la Michaudière avec spectacle de cheval de trait

Les 4 octobre et 29 novembre :  
Concours de belote interclubs

Le 13 décembre :  
Repas de fin d'année

**Le 24 octobre 2023, nous fêterons le 45<sup>ème</sup> anniversaire du club.**

### ACTIVITES

Tous les lundis : randonnée avec départ à 13h45 du terrain de sports de Sillé. Randonnées à l'extérieur les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> lundi du mois.

Tous les samedis : marche nordique avec départ à 9h00 du terrain de sports de Sillé.

Tous les jeudis à 14h00 : cartes à la petite salle polyvalente.

Tous les vendredis à 14h00 : entraînement pétanque au terrain de boules.

### ADHESION

Tout le monde peut adhérer à notre mouvement, jeunes, moins jeunes, retraités ou non. Si vous souhaitez pratiquer une activité, partager une passion, vous investir... Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Si vous avez de nouvelles idées, ne pas hésiter à nous les soumettre.

**Contact : 06 29 66 70 00**

**ou [gmv.ainessillephilippe@gmail.com](mailto:gmv.ainessillephilippe@gmail.com)**



## TENNIS

Tout d'abord, l'ensemble du bureau remercie les adhérents et la municipalité pour leur investissement et leur soutien au cours de la saison 2021/2022 ; saison particulière à la suite du ralentissement de l'activité lié à la crise Covid et au changement du bureau de l'association.

Nous souhaitons pour cette nouvelle saison élargir les inscriptions aux communes voisines de Sillé le Philippe afin de continuer à développer l'ATS, permettre à la population de bénéficier d'une activité sportive avec une licence à coût attractif, avoir un aspect de proximité mis en avant et soutenu par la commune.

Nous souhaitons aussi élargir l'offre de cours de tennis notamment en proposant des cours individuels pour tous ceux qui souhaitent monter en performance dans ce sport. Nous garderons bien évidemment les cours par groupe (à effectif réduit) comme l'année dernière.

Nous allons poursuivre la modernisation de nos équipements mis à disposition des adhérents et de notre professeur de tennis afin de continuer à prodiguer des cours de qualité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez directement réserver votre adhésion au 06.03.65.46.90 ou à l'adresse électronique suivante : [atssille@gmail.com](mailto:atssille@gmail.com).

Les membres du bureau de l'ATS se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année sportive.



## FOOT

**TOURNOI DE FOOTBALL LE 30 JUILLET 2022**

Nous avons accueilli **24 équipes** avec 4 départements représentés : une équipe de Toulouse, une de Caen, une de Paris, et une de Bretagne. Et, pour la quatrième fois de suite, c'est l'équipe des « POTES » qui a remporté le tournoi organisé par le Club Sportif de Sillé le Philippe et l'association Tournoi de Sixte Challenge.

**TOURNOI DE PÉTANQUE LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022**

Nous avons accueilli **44 équipes en doublette**. Comme à chaque fois, le tournoi était très convivial ; il s'est déroulé avec plaisir et bonne humeur. Il y avait des lots pour toutes et tous, jusqu'au dernier.

Au total, nous avons organisé **3 tournois de pétanque en 2022** : le 23 juillet, le 1<sup>er</sup> octobre et le 29 octobre ; tous les 3 sous le même format.

**CONCOURS DE PÉTANQUE ORGANISÉ PAR LE CLUB SPORTIF DE SILLÉ LE PHILIPPE**

10€ la doublette formée

Ouvert à tous  
50 doublettes maximum

Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022  
Au stade de Sillé le Philippe

☆ Des lots pour tous ☆

✦ Inscription sur place à partir de 13h15, jet du but 14h15 ✦  
✦ 4 parties pour tout le monde ✦  
✦ Demander le règlement à la table de marque ✦

**SOIRÉE CHOUCRUTE LE 12 NOVEMBRE 2022**

Nous avons accueilli **120 personnes** à la soirée et au repas et avons servi 44 repas à emporter.

Cette soirée était animée par le DJ Harry PETER mais également par tout le Club Sportif de Sillé le Philippe. Comme chaque année, le repas a été concocté par le restaurant « Le Rendez-Vous » de Sillé le Philippe et le dessert par la boulangerie BUSSON de Torcé en Vallée. Le club les remercie tous les deux car c'était un régal.

LE CLUB SPORTIF DE SILLÉ LE PHILIPPE  
Organise  
Sa traditionnelle Soirée Choucroute  
Le Samedi 12 Novembre 2022 à 19h30  
À la salle polyvalente de Sillé le Philippe

Soirée sur réservation ou  
Choucroute à emporter  
Au prix de 16€ adulte  
10€ enfant

Tarif unique:  
24 € / adulte  
13 € / enfant - 12 ans

SOIRÉE DANSANTE  
avec DJ  
Harry Peter

Menu:  
Apéritif  
Choucroute garnie et son laitet  
ou Hamburger maison/frites  
1 litre pression  
Fromage  
Dessert  
Café

Réservation:  
Cécile Joréau: 07 50 26 20 23  
Clém Mathieu: 06 42 13 11 26  
Valérie Emé: 07 50 90 27 28

Le Club Sportif de Sillé le Philippe remercie aussi toutes et tous : dirigeants, bénévoles, amis et familles du club pour l'aide apportée sur tous les événements du club car sans eux rien ne serait possible. Nous remercions aussi la municipalité et le service technique pour leur soutien et l'aide fournie tout au long de l'année.

Regards sur Sillé le Philippe  
 Directrice de la publication : Mme la Maire  
 Comité de rédaction : commission communication  
 Mise en page : Romuald MICK  
 Crédit photos : commission communication, élus, associations  
 Impression : IPL Connerré – Édité à 530 exemplaires  
 Reproduction interdite

## JEU : LES 7 DIFFERENCES

Regardez bien ces deux photos de la mairie et retrouvez les 7 différences.



1/ Blason de la commune ; 2/ Oiseau sur la cheminée ; 3/ Boîte aux lettres ; 4/ Points sur les « ! » de « MAIRIE » ; 5/ Barre sur le toit, cheminée de gauche ; 6/ Couleur du haut du potelet du milieu ; 7/ Briques rouges de la porte-fenêtre droite de l'ancien bâtiment.

## NUMEROS UTILES

### MAIRIE

Accueil ☎ 02 43 27 51 08  
 Fax ☎ 02 43 27 39 66  
 Permanence soir et week-end ☎ 06 37 23 51 43

Mail : [accueil.mairie@sille-le-philippe.fr](mailto:accueil.mairie@sille-le-philippe.fr)

Site internet : [www.sille-le-philippe.fr](http://www.sille-le-philippe.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h45

Samedi : de 9h00 à 11h45

Fermée le mercredi

**AGENCE POSTALE COMMUNALE** ☎ 02 43 29 67 10

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h00 à 11h45

Fermée le mercredi

**GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS** ☎ 02 43 27 53 46

**ACCUEIL PERISCOLAIRE** ☎ 09 67 48 53 46

**CANTINE SCOLAIRE** ☎ 02 43 27 78 70

### POMPIERS

Appeler le 18 ou 112

### SAMU

Composer le 15

**GENDARMERIE** pour toute urgence, jour et nuit

Composer le 17

Savigné l'Evêque ☎ 02 43 27 50 11

### CURE DE LA PAROISSE :

Abbé Philippe CHEREL ☎ 02 43 27 50 62

Site internet : [www.sarthe-catholique.fr/ens\\_savigne-l-eveque-yvre-leveque-champagne/](http://www.sarthe-catholique.fr/ens_savigne-l-eveque-yvre-leveque-champagne/)

**EDF** : Dépannage électricité 24h/24h - 7/7 ☎ 09 726 750 72

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

### VEOLIA – EAU

☎ 0 969 323 529

[www.eau.veolia.fr](http://www.eau.veolia.fr)

**SUEZ EAU FRANCE** – Assainissement

☎ 0 977 401 129



**INFIRMIERE** : Gaëlle BUET

Sur rendez-vous uniquement

☎ 06 51 92 05 66